



Licenciement Faute grave

Par **Sam3324** », le **16/03/2023** à **17:44**

Bonjour
J'ai reçu en main propre un entretien préalable à licenciement pour faute grave
Je ne compte pas y aller, est-ce que ce licenciement peut devenir une faute lourde ?
Merci pour votre aide
Cordialement

Par **Lag0**, le **17/03/2023** à **06:49**

Bonjour,
Que vous alliez ou pas à l'entretien, cela ne change rien pour la suite de la procédure. Mais il est toujours mieux d'y aller, accompagné comme précisé dans la convocation, afin de pouvoir s'expliquer avec l'employeur.
Pourquoi craignez-vous un licenciement pour faute lourde ? La faute lourde est une faute volontaire dans le but de nuire à l'entreprise, est-ce le cas ?

Par **Sam3324** », le **17/03/2023** à **09:25**

Bonjour merci pour votre retour
En fait j'ai abusé de cadeau client pour le fait de m'avoir apporter des affaires.
Ou encore des informations sur des projets en amont qui sortirai.
Sans que ma hiérarchie soit au courant bien évidemment. Il est là le problème.
Ce que je veux savoir; Sur mon courrier il est bien mentionné : Entretien préalable pour faute grave.
Est-ce que suite à cet entretien, ma faute peut elle devenir lourde.
Ou seule la faute grave est retenue
Merci encore de votre retour
Cdt

Par **Lag0**, le **17/03/2023** à **11:28**

[quote]rnSur mon courrier il est bien mentionné : Entretien préalable pour faute grave.rnrn[/quote]rnC'est étonnant comme mention ! Normalement, on écrit "entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement" sans plus de détail...

Par **AlainD67**, le **20/03/2023** à **07:22**

Bonjour,rnrnD'accord avec Lago, à ce stade l'employeur ne peut pas encore parler de faute grave.rnrnPour vous répondre sur la faute lourde il faudrait connaître plus de détails. La faute lourde implique que vous avez commis une faute uniquement pour nuire à l'employeur comme par exemple mettre volontairement le feu à l'entreprise.rnrnUn vol peut aussi être considéré comme faute lourde ou faute grave selon vos motivations.